

Élection Montréal		
ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017		
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension		
District électoral de Villeray (193)		
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote	
01	ÉCOLE SAINTE-CÉCILE 7230, avenue De Gaspé Gymnase	01-02-03-04-05-06-07-08-09-10
02	ÉCOLE HÉLÈNE-BOULLÉ 8050, avenue De Gaspé Gymnase	11-12-13-14-15-16-17-18-19-20
03	CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE 7378, rue Lajeunesse Salle René-Bélisle	21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31
04	ÉCOLE MARIE-FAVERY 7750, avenue Christophe-Colomb Gymnase	32-33-34-35-36-37-38-39-40
05	HABITATIONS HÉLÈNE-BOULLÉ 8135, rue Drolet Salle communautaire	41-42-43
06	LE 255 (HORS DISTRICT) 255, boulevard Crémazie Est Hall d'entrée	44-45-46-47-48-49-50-51
07	ÉCOLE GADBOIS 907, rue Mistral Gymnase	52-53-54-55-56-57-58-59-60-61
08	ÉCOLE JOSEPH-CHARBONNEAU 8200, rue Rousselot Gymnase	62-63-64-65
09	ÉCOLE SAINT-GABRIEL-LALEMANT 7350, rue Garnier - Entrée par la rue Rousselot Gymnase	66-67-68-69-70-71-72

Dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

